



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2018-198**

Séance publique du

11 juin 2018

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant :
Date de signature : 13/06/2018
Date de réception : 27/06/18
 POUR CERTIFICATION DU CARACTERE REGLEMENTAIRE - ACTE SANS - COMPTE RENDU ANNUEL - ACTE TRANSMIS POUR EXAMEN DU CONTRÔLE DE LÉGITIMITÉ

**OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE TRESORIER
PRINCIPAL D'AIX-MUNICIPALE POUR L'EXERCICE 2017**

Le 11 juin 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 05/06/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Francis TAULAN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Coralie JAUSSAUD.

Secrétaire : Jean BOULHOL

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et approuvé. Election du Président de la séance.



D.G.A.S Finance, Numérique et Gestion
Direction Finance et Budget

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUIN 2018

Nomenclature : 7.1
Decisions budgetaires

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE
TRESORIER PRINCIPAL D'AIX-MUNICIPALE POUR L'EXERCICE 2017 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale vient de nous communiquer le compte de gestion de la Ville, relatif à la comptabilité principale pour l'exercice 2017 et sollicite, conformément à la loi, l'avis de notre assemblée.

Le compte de gestion de M. le Trésorier Principal retrace les écritures comptables de l'exercice 2017. Il se résume ainsi qu'il suit :

		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions totales	134 582 209,30	212 630 829,31	347 213 038,61
	Recettes nettes (a)	83 477 741,65	223 437 376,30	306 915 117,95
Dépenses	Prévisions totales	134 582 209,30	212 630 829,31	347 213 038,61
	Dépenses nettes (b)	89 333 358,86	197 224 954,73	286 558 313,59
Résultat de l'exercice (c) = (a) - (b)		-5 855 617,21	26 212 421,57	20 356 804,36
Résultat de clôture 2016		-10 983 995,49	21 736 934,30	10 752 938,81
Part affectée à l'investissement			19 223 984,32	19 223 984,32
Résultat de clôture 2017		-16 839 612,70	28 725 371,55	11 885 758,85

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **CONSTATER** l'identité des résultats comptables de l'exercice 2017,
- **ARRÊTER** les résultats de clôture de l'exercice 2017 conformément aux écritures de Monsieur le Trésorier Principal,
- **EMETTRE** un avis favorable sur le Compte de Gestion.

**DL.2018-198 - COMPTABILITE COMMUNALE - COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE
TRESORIER PRINCIPAL D'AIX-MUNICIPALE POUR L'EXERCICE 2017 -**

Présents et représentés : 53
Présents : 48
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 53
Pour : 53
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**L'adjoint délégué
Reine MERGER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13/06/2018
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



AIX en PROVENCE

LA VILLE

PROCES-VERBAL D'ELECTION DU PRESIDENT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018 DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

Madame le Maire ouvre la séance à 10H30 et rappelle à l'assemblée qu'en application des dispositions de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire en exercice ne peut pas présider la séance au cours de laquelle le compte administratif est présenté et donne la parole à Monsieur Gérard BRAMOULLE, 1^{er} Adjoint au Maire.

Monsieur Gérard BRAMOULLE, 1^{er} Adjoint au Maire, rappelle que le vote du compte de gestion doit intervenir préalablement à celui du compte administratif et que Le Maire peut assister aux débats mais quittera la salle des Etats de Provence au moment du vote du compte administratif. Il propose à l'assemblée sa candidature pour la présidence de la séance du conseil municipal du 11 juin 2018.

Il n'y a pas d'autres candidatures enregistrées.

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal accepte à l'unanimité que Monsieur Gérard BRAMOULLE préside la séance du Conseil Municipal du 11 juin 2018.

RESULTAT :

Membres présents et représentés : 53

M. Gérard BRAMOULLE est élu Président de la séance du Conseil Municipal du 11 juin 2018.

Fait à Aix en Provence le 11 juin 2018,
Le Maire d'Aix en Provence
Maryse JOISSAINS MASINI

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Commune d' Aix en Provence
à
M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

DIRECTION / SERVICE : Service des Assemblées

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018

Complément au dépôt initial du 14 juin 2018

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2017

(délibération + 1 annexe + 1 PV d'élection du Président de la séance)

DATE DE L'ACTE : 11/06/2018

N° DE L'ACTE: DL.2018-198

(2 exemplaires)

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2017

(délibération + 1 annexe)

DATE DE L'ACTE : 11/06/2018

N° DE L'ACTE: DL.2018-199

(2 exemplaires)

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2017

(délibération)

DATE DE L'ACTE : 11/06/2018

N° DE L'ACTE: DL.2018-202

(2 exemplaires)

SOUS-PREFECTURE
AIX-EN-PROVENCE

27 JUIN 2018

COURRIER ARRIVE